



RAPPORT ANNUEL

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ANNÉE SCOLAIRE
2022 - 2023

ÉCOLE SECONDAIRE LA CAMARADIÈRE
3400, boulevard Neuvialle
Québec (Québec)
G1P 3A8
Tél: 418 686 4040, poste 4061
Télécopieur: 418 683 5942
Site internet:
www.cscapitale-ecolelacamaradiere.ca
Courriel: ecole.lacamaradiere@cscapitale.qc.ca

**Centre
de services scolaire
de la Capitale**

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Madame, monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière. Je vous invite à le consulter pour prendre connaissance des nombreux dossiers dans lesquels le conseil d'établissement intervient, toujours en ayant en vue l'intérêt des élèves.

Au-delà des mandats réguliers du CÉ dans l'approbation des sorties éducatives, du budget de l'école, de la contribution parentale pour les fournitures et programmes ainsi que d'autres dossiers, faire partie du comité d'établissement permet, sinon de participer à la vie de l'école, au moins d'avoir un impact sur celle-ci. C'est dans un souci toujours renouvelé que les intervenantes et intervenants du CÉ travaillent en équipe afin de s'assurer que l'établissement réponde au besoin des élèves en matière d'instruction.

Cette année, de grands projets, en voici deux. Les réflexions autour du projet éducatif 2023-2027 ont été amorcées. Celui-ci devra être adopté avant le 1er décembre 2023. C'est le cœur d'une école et un dossier important. Le projet d'aménagement de la cour d'école, malgré un léger retard, est sur le point de débiter. Ce sera l'occasion de donner plus de place encore à l'environnement de l'école, tant aux élèves qu'à la communauté.

Je souligne l'initiative, en lien avec le plan de lutte à l'intimidation, de mettre en place des façons simples et efficaces de faire la dénonciation. Dans cette optique, les résultats du questionnaire COMPASS en lien avec l'intimidation indiquent qu'une grande majorité d'élèves sont heureux à l'école La Camaradière.

Dany Roux, directeur jusqu'à la fin de l'année 2022, a pris sa retraite pour laisser la place à Anne-Marie Lemieux, directrice, qui a à cœur le développement de l'école vers une meilleure réussite tant scolaire que sociale pour tous les élèves.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication et la qualité de leurs interventions. Nos rencontres sont animées de discussions constructives et les décisions sont prises, dans tous les cas, pour assurer la réussite des élèves.



Dominic Boudreau

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	3
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	3
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	3
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	3
2.2 Activités réalisées et décisions prises	4
2.3 Résultats obtenus	9
5. Annexes	

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Dominic Boudreau	Président du conseil d'établissement
Isamaïl Al Yahiaoui	Représentant au comité de parents
Julie Gagné	Parent
Luc Théberge	Parent
Isabelle Dufour	Parent
Marie-Claude Blais	Parent
Nicolas Faguy	Parent
Caroline Dumas	Personnel scolaire
Marie-Claude Lemelin	Personnel scolaire
Mélissa Trottier	Personnel scolaire
Daniel Patry	Diplôme avant la médaille
Jaider Cabarcas	Premier ministre
Alexanne Fortin	Vice-présidente
Anne-Marie Lemieux	Directrice d'établissement
Marie-Ève Gagnon	Membre substitut
Karina Simoneau	Membre substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour mois année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
7 novembre 2022	Ordinaire
30 janvier 2023	Ordinaire
17 avril 2023	Ordinaire
5 juin 2023	Ordinaire
19 juin 2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			Sera adopté en 23-24
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	30 janvier 2023	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	5 juin 2023		
Approbation des contributions financières exigées	5 juin 2023	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrements des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	17 avril 2023	Consultation effectuée et actualisation du document	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	5 juin 2023	Approuvé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			Ne s'applique pas
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Aucun cette année
Formation de comités (ex.: sous-comité sur un sujet en particulier)	30 janvier 2023	Résolution	Comité cour d'école
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	19 juin 2023		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	30 janvier 2023	Résolution	Services complémentaires
Transmission de documents à l'intention des parents			

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	30 janvier	Approbation	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	5 juin 2023	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	30 janvier 2023	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	7 novembre, 30 janvier, 17 avril, 5 juin	Approbation	

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	17 avril 2023	Approbation	
Consultation des parents	5 juin 2023	Consultation	2023RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PLAINTES SUR DES SUJETS AUTRES QUE LES SERVICES RENDUS AUX ÉLÈVES
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			

Sujets traités	Dates (mois année)	Actions réalisées (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)			
Adoption du budget annuel de l'établissement	19 juin 2023	Adoption	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

Les résultats obtenus sont positifs. Le plan de lutte répond au besoin du milieu et correspond aux réalités actuelles, par exemple, l'utilisation d'un code QR pour dénoncer. Les programmes d'éducation à la sexualité et COSP sont conformes aux exigences ministérielles. Les contributions financières exigées aux parents concordent avec les besoins des élèves afin de les instruire, les socialiser et les qualifier. Les services complémentaires sont adaptés aux besoins des élèves et à la clientèle actuelle.

En somme, les résultats obtenus sont ceux désirés.

5. Annexes